

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 12 (1941)

Heft: 5

Rubrik: Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mée à environ 290,000 tonnes par année; sur cette base nous avons attribué à la population environ 175,000 tonnes, soit approximativement le 60 %.

En ce qui concerne les combustibles liquides, je vous citerai des chiffres relatifs à la benzine et au pétrole; les attributions de benzine dans le canton de Berne, pour les usages domestiques et pour l'artisanat, ont représenté en mai 1941 le 18 % seulement de l'attribution qu'il nous avait été possible de faire en octobre 1940. Les attributions de pétrole en mai 1941 n'ont atteint que le 10 % de celles faites en octobre 1940. Vous voyez donc que nos réserves en combustibles liquides sont loin d'être égales à celles en combustibles solides, de sorte que nous sommes contraints de n'attribuer que des quantités minimes de combustibles liquides.

Environ 465,000 coupons de rationnement sortent chaque mois de notre Office pour les attributions de combustibles liquides.
(A suivre.)

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

1. Conférence des horaires du 8 janvier, à Porrentruy

Présents : Le bureau de l'A. D. I. J. et les conseillers nationaux jurassiens.

DÉLIBÉRATIONS

1. La conférence de ce jour a été provoquée par le Bureau de l'A. D. I. J. dans le but de préparer une entrevue avec la Direction générale des chemins de fer fédéraux et le Département fédéral des postes et chemins de fer pour obtenir une amélioration sensible des correspondances ferroviaires de l'Ajoie avec le Jura-Sud, Berne, la Suisse romande et Bâle.
2. M. Reusser fait un exposé général de la situation du Jura et plus particulièrement de l'Ajoie au point de vue ferroviaire. La situation excentrique de l'Ajoie, les mauvaises correspondances actuelles et celles qui sont prévues pour le prochain horaire nous obligent à intervenir en haut lieu. L'appui de nos parlementaires jurassiens est indispensable, car les résistances à vaincre sont considérables. Dans la discussion générale MM. Billieux, Gressot, V. Henry et M. Henry expriment leur parfait accord avec l'exposé du président de l'A. D. I. J. M. Billieux parle d'un danger national, M. Gressot désire que nos autorités cantonales soient invitées à se joindre à nous pour les démarches auprès des instances fédérales, M. M. Henry démontre que le tourisme en Ajoie dépend actuellement exclusivement du chemin de fer et des correspondances ferroviaires.

5. Le projet d'horaire 1941/1942 est ensuite examiné, ainsi que le texte de notre requête.
4. Il est décidé de demander une entrevue à la Direction générale des chemins de fer fédéraux pour la fin du mois de janvier.
5. M. le préfet Henry fait ensuite un exposé sur la situation désespérée du chemin de fer Porrentruy-Bonfol et la nécessité d'une intervention immédiate de la part des autorités fédérales. Les projets de réorganisation de ce chemin de fer portent sur les possibilités suivantes :
 - a) *Electrification* : Coût 1,200,000.— fr. dont $\frac{1}{2}$ à la charge de la Confédération, $\frac{1}{4}$ à la charge du canton et $\frac{1}{4}$ à la charge des communes. Ces dernières ne peuvent consentir ce nouveau sacrifice.
Les frais de traction reviendraient à 12,000.— fr. par an.
 - b) *Traction au gaz de bois* : Achat d'une automotrice pour 350,000.— fr. Frais de traction : 25,000.— fr. par an. L'automotrice devrait être achetée aux frais de la Confédération. Les frais de traction se montent actuellement à 50,000.— fr.

2. Séance du bureau du 1^{er} mai, à Delémont

DÉLIBÉRATIONS

1. *S. A. W.* : Le bureau étudie la question du partage des obligations financières entre le Cartel bernois pour les chemins de tourisme pédestre et l'Association pour la défense des intérêts du Jura.
2. *Subventions* : Le bureau prépare pour la prochaine séance de comité les propositions d'allocation de subventions pour des publications diverses. Il enregistre avec remerciement la subvention de la Caisse d'Epargne de Courtelary.
Des demandes de subvention du Foyer jurassien d'éducation à Delémont, de la commune de Sonvilier, du Musée jurassien sont étudiées et renvoyées aux demandeurs sans résultat pour le moment.
3. *Sentier des Gorges de Moutier* : La suppression des subventions fédérales et cantonales rend l'exécution du projet irréalisable pour le moment.
4. *Admission* : M. Ph. Vallet, négociant, Porrentruy.